Afrique du Sud : Zuma dénonce devant la foule une "violation de ses droits"

@rib News,Â 04/07/2021Â â€“ Source AFP L'ex-prÃ©sident sud-africain Jacob Zuma a dÃ©noncÃ© dimanche devant une fo de partisans une "violation de ses droits" par les juges qui l'ont condamnÃ© Ã la prison ferme, Ã quelques heures de l'expiration de son dÃ©lai pour se rendre aux autoritÃ©s.

"Mes droits constitutionnels ont Ã©tÃ© violÃ©s par ces juges", a lancÃ© le leader charismatique devant les centaines de fidÃ¨les qui se sont rassemblÃ©s, au cours des derniers jours, devant sa rÃ©sidence de Nkandla dans la campagne zouloue (Est). M. Zuma, 79 ans, condamnÃ© Ã 15 mois de prison ferme par la Cour constitutionnelle pour avoir Ã plusieurs reprises refusÃ© de tÃ©moigner dans le cadre d'enquÃªtes pour corruption d'Etat, a jusqu'Ã dimanche inclus pour se rendre de lui-mÃªme aux autoritÃ©s. Sans quoi, la police a reÃ§u ordre de l'arrÃªter dans les trois jours pour le conduire dans une prison oÃ¹ il commencera Ã purger sa peine. Mais la Cour a acceptÃ© samedi une demande du politicien stratÃ¨ge pour qu'elle revoie son jugement, dans une manÅ“uvre pour Ã©viter d'Ãªtre placÃ© derriÃ¨re les barreaux au moins jusqu'Ã la nouvelle audience fixÃ©e au 12 juillet. "Quand j'ai vu la police ici, je me suis demandÃ© comment ils allaient arriver jusqu'Ã moi, comment ils allaient passer Ã travers tous ces gens", a lancÃ© l'ancien prÃ©sident, volontiers provocateur, en direction de ses soutiens qui ont scandÃ© son nom lorsqu'il est apparu sur scÃ¨ne. Si la police "vient ici pour arrÃªter Ubaba (le pÃ¨re, en zoulou), elle devra commencer par nous", a dÃ©clarÃ© Ã l'AFP Lindokuhle Maphalala, l'un de ses partisans. Techniquement, cette nouvelle audience ne suspend pas le jugement de la Cour constitutionnelle, qualifiÃ©e d'"historique" et qui ne peut pas faire l'objet d'un appel. Mais Jacob Zuma "va appuyer l'idÃ©e mÃªme si c'est incorrect", explique Ã l'AFP une professeure en droit public Ã l'universitÃ© du Cap, Cathleen Powell. Redoutant des tensions, l'ANC a envoyÃ© une dÃ©lÃ©gation dans la province du Kwazulu-Natal (Est) pour appeler au calme et la prÃ©sence policiÃ¨re a Ã©tÃ© renforcÃ©e. prÃ©sident est accusÃ© d'avoir pillÃ© l'argent public pendant ses neuf annÃ©es au pouvoir. EngluÃ© dans les scandales, il ava Ã©tÃ© poussÃ© Ã la dÃ©mission et remplacÃ© par l'actuel prÃ©sident, Cyril Ramaphosa. Certains craignent aussi que la condamnation de l'ancien prÃ©sident n'engendre une grave crise politique au sein de l'ANC. MinÃ© par une guerre de clans, l'ancien chef d'Etat y compte cependant encore de fidÃ¨les soutiens opposÃ©s Ã l'actuel prÃ©sident. Au cours du week-end, des reprÃ©sentants de l'ANC ont rendu visite Ã l'ancien prÃ©sident dans sa demeure, connue pour avoir Ã©tÃ© rÃ©novÃ©e aux frais des contribuables pour 20 millions d'euros pendant sa prÃ©sidence (2009-2018). Cyril Ramaphosa a fait de la lutte contre la corruption un cheval de bataille, mais il a lui-mÃªme Ã©tÃ© appelÃ© Ã tÃ©moigner devant la commissio d'enquÃªte pour corruption. Jacob Zuma est par ailleurs jugÃ© pour une affaire de pots-de-vin de plus de vingt ans. Il est accusÃ© d'avoir empochÃ© plus de quatre millions de rands (soit 235.000 euros au taux actuel) du franÃ§ais ThalÃ¨s, qui Ã©tait l'une des entreprises attributaires d'un juteux contrat d'armement d'une valeur globale d'environ 2,8 milliards d'euros.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});